

Cour de France.fr / Représentation et festivités / Entrées et cortèges / Etudes modernes / Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622)

**Marie-Claude Canova-Green**

## **Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622)**

Article. Source : XVIIe siècle

**Canova-Green M.-C., Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622), Dix-septième siècle 2001/3, n° 212, p. 429-439.**

### **Extrait de l'article**

L'entrée solennelle, sous Louis XIII, est inséparable de l'oeuvre de pacification du royaume, de ce que Joël Cornette a nommé le « premier absolutisme ». Les prises d'armes des grands et de la reine mère, les soulèvements répétés des protestants dans le midi de la France contraignirent Louis XIII jeune à entreprendre plusieurs expéditions militaires en province. Pendant plus de quinze ans il parcourut ainsi le royaume. En 1614 il effectua un premier voyage dans l'Ouest. 1615 le vit en Guyenne, 1619 en Touraine. En 1620 il repartait dans l'Ouest guerroyer contre sa mère et poussait jusqu'en Béarn pour y faire appliquer l'Édit de Nantes au profit du catholicisme. Les nécessités de la guerre ouverte contre les protestants révoltés l'appelèrent bientôt de nouveau en Guyenne (1621), puis en Languedoc (1622). Des sièges difficiles marquèrent ces deux voyages, et notamment ceux de Montauban et de Montpellier, dont la prise et le traité qui y fut signé en octobre 1622 inaugurèrent une période de calme relatif. Le retour de Louis XIII dans sa capitale après cette dernière campagne fut triomphal.

Pour célébrer la victoire des armes royales, les villes situées sur le passage du monarque rivalisèrent d'empressement à protester de leur fidélité et de leur obéissance dans des rituels festifs qui offraient à Louis XIII le spectacle de sa force et de sa puissance. Figures et devises, tableaux et harangues y servaient à emblématiser un pouvoir royal vainqueur, conquérant, et dont les conquêtes mêmes légitimaient l'exercice autant que le principe de succession héréditaire qui avait porté le jeune roi sur le trône. Le consul catholique Lanticieux affirma ainsi dans sa harangue à Louis XIII à son entrée dans Montélimar le 23 novembre 1622 que *le triomphe [lui] estoit aussi naturel que la Royauté, & que la Royauté de[voit] tirer ses Couronnes de [ses] triomphes.*

Arles (le 30 octobre 1622), Aix (le 3 et le 10 novembre 1622), Marseille (le 7 novembre 1622), Avignon (le 16 novembre 1622) l'avaient reçu avec les fastes accoutumés et les protestations habituelles de fidélité. Louis XIII, ayant pris ensuite la route de Montélimar et de Valence, s'achemina vers Paris par le Dauphiné et Grenoble, où le connétable de Lesdiguières fit donner l'ordre pour sa réception (le 29 novembre 1622). Il passa par Lyon où l'attendaient les deux reines<sup>5</sup> et fit enfin son entrée à Paris le 10 janvier 1623...

[Lire la suite \(CAIRN\)](#)